

La nouvelle carte du déconfinement présentée par le Premier ministre, jeudi 28 mai 2020.



**Bars et restaurants\***: réouverture le 2 juin.

Dans les zones en orange, seules les terrasses\* seront autorisées à rouvrir.



**Parcs et jardins\* franciliens** vont pouvoir rouvrir la semaine prochaine.



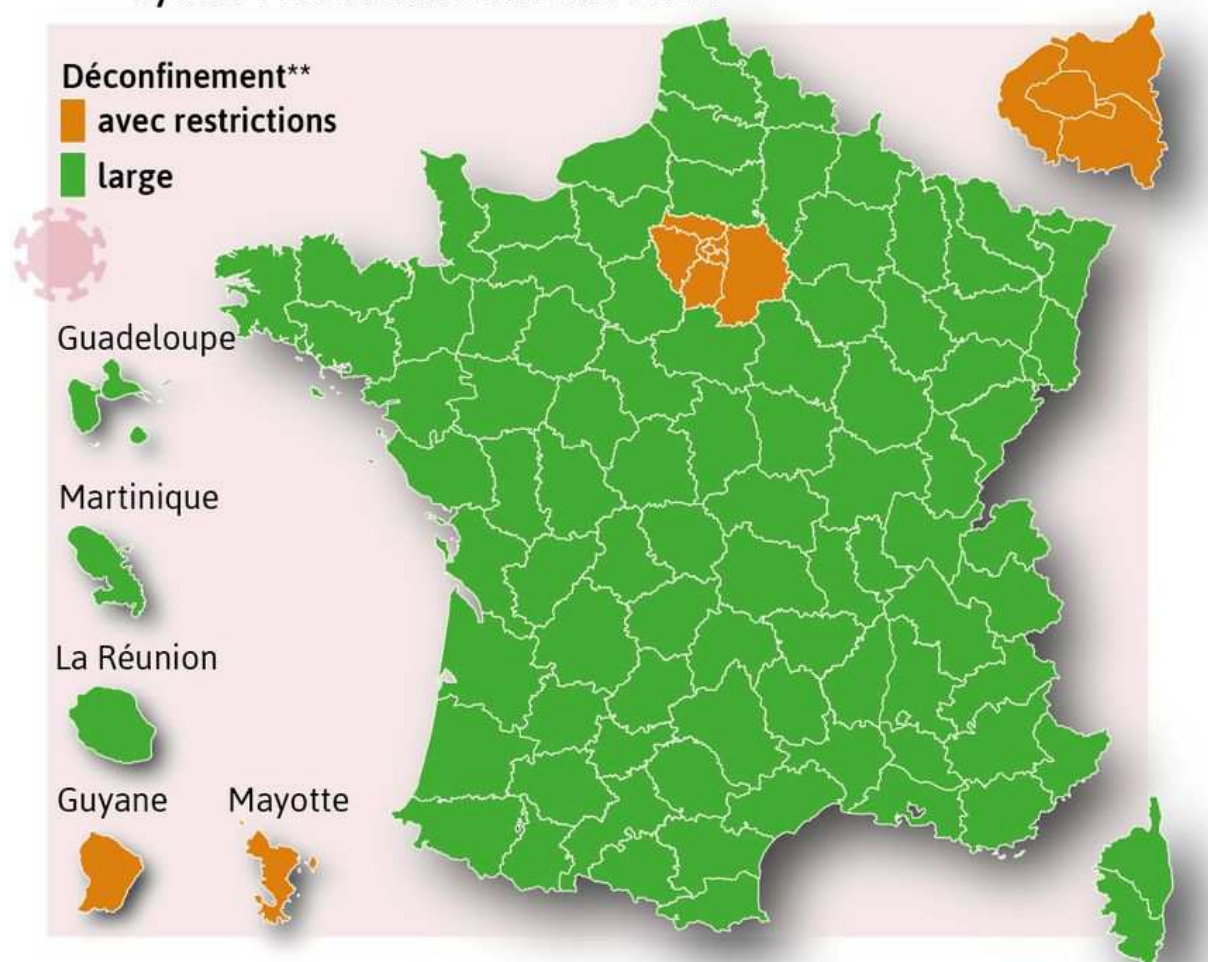
Fin de l'interdiction de circulation sans dérogation au-delà de 100 km à partir du 2 juin.



À partir du 2 juin: réouverture de toutes les écoles\*.

**Collèges\***: en zone orange, accueil des élèves de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>.

**Lycées\***: réouverture en zone verte.



\*avec respect des gestes barrière et mesures de distanciation sociale.

\*\*phase 2, à compter du 2 juin 2020. Source: gouvernement.